PRO VELO
VALAIS/WALLIS

STRATÉGIE DE LOBBYISME POLITIQUE 2026 - 2030



PRO VELO
VALAIS/WALLIS

STRATÉGIE DE LOBBYISME POLITIQUE 2026 - 2030

Cette stratégie de lobbyisme politique a pour objectif de renforcer l'influence de PRO VELO Valais/Wallis dans les processus de décision politique et de faire de l'association un interlocuteur incontournable sur les questions liées à la mobilité cyclable dans le canton.

Elle vise à développer une approche structurée et proactive des relations avec les élues et élus, partis politiques, administrations et autres acteurs influents, afin d'identifier les opportunités d'action, de créer des alliances et de faire avancer concrètement les intérêts du vélo.

L'objectif n'est pas uniquement de réagir aux décisions politiques, mais d'intervenir suffisamment en amont pour contribuer à leur élaboration. La stratégie doit ainsi permettre à PRO VELO Valais/Wallis de mieux anticiper les dossiers importants, de mobiliser les bons relais au bon moment et de fournir aux décideurs les arguments, données et propositions nécessaires pour soutenir les positions défendues par l'association.

À terme, cette démarche doit permettre à l'association de gagner en visibilité, en crédibilité et en capacité d'influence, tout en construisant un réseau politique durable et transversal.

POLITIQUE CANTONALE

Le Grand Conseil est l'autorité législative du canton : il adopte les lois, vote le budget cantonal et exerce une fonction de surveillance sur le Conseil d'État et l'administration. Il constitue donc un levier politique majeur pour PRO VELO Valais/Wallis, car les député·e·s peuvent influencer les orientations cantonales, déposer des interventions parlementaires et soutenir le financement et la mise en œuvre de mesures favorables au vélo.

Mesures

- Tenue d'une liste des parlementaires relais : en tant que membres ou soutiens avérés de l'association, ils/elles peuvent déposer des objets politiques pour l'association, faire passer des messages précis, ou alors transmettre des informations capitales pour l'association.
- Suivi des sessions parlementaires et identification des sujets d'intérêt pour l'association : lorsqu'un objet parlementaire déterminant pour la cause cycliste est identifié, une petite note politique est rédigée, décrivant le problème, la position de l'association, les arguments et la proposition concrète. Cette note peut être transmise aux membres du Grand Conseil ou de manière ciblée à quelques député·e·s.
- Sortie annuelle à vélo avec les membres du Grand Conseil : il s'agit d'une opportunité pour renforcer les liens avec le monde politique, mais aussi de montrer la réalité du terrain qui mérite des réponses politiques.
- Suivi des votes et décernement du prix « Le Vélo d'Or » : analyse des votes liés à des objets parlementaires qui touchent au vélo. Décernement d'un prix aux député·e·s les plus cyclophiles.

POLITIQUE COMMUNALE

Le Conseil communal et le Conseil général constituent des leviers politiques importants pour PRO VELO Valais/Wallis à l'échelle locale. Les autorités communales peuvent agir directement sur l'aménagement de l'espace public, la sécurité des déplacements, le stationnement vélo, les zones à circulation réduite ou encore

la promotion du vélo au quotidien. Elles jouent ainsi un rôle essentiel dans la création d'un environnement favorable au vélo et dans la mise en œuvre concrète d'une politique de mobilité durable.

Mesures

- Tenue d'une liste des parlementaires relais : en tant que membres ou soutiens avérés de l'association, ils peuvent déposer des objets politiques pour l'association, faire passer des messages précis, ou alors transmettre des informations capitales pour l'association.
- Établir un état des lieux des mesures relevant de la compétence communale : suivre l'évolution, dans les communes prioritaires, à partir de plusieurs indicateurs clés, notamment l'existence d'une stratégie vélo, le développement du stationnement vélo et la réalisation d'aménagements cyclables.
- Accompagner la réalisation des RCCZ : les règlements communaux, actuellement en révision, doivent à l'avenir incorporer des normes pour les vélos, en particulier pour les stationnements dans des projets de construction.

ELECTIONS & VOTATIONS

Les élections et les votations constituent des moments privilégiés pour faire du vélo un enjeu politique et influencer les décisions qui détermineront les politiques de mobilité. PRO VELO Valais/Wallis veut profiter de ces échéances pour identifier les candidat·e·s et objets favorables au vélo, prendre position, interpeller les décideur·euse·s et mobiliser son réseau. L'objectif est de faire émerger des engagements politiques concrets, de donner de la visibilité aux positions de PRO VELO et de renforcer le soutien aux mesures favorables au vélo, tant au niveau communal que cantonal et fédéral.

Mesures

- Identification des candidat·e·s cyclophiles : organisation d'un sondage pour les élections fédérales et cantonales, qui permet d'identifier et ensuite recommander les candidat·e·s en accord avec les valeurs de l'association
- Soutien public de votations liées au vélo : pour des votations liées au vélo, le comité peut décider de s'engager activement ou passivement dans la campagne.
- Organiser un « Grand Oral Vélo » : inviter les candidat·e·s à présenter publiquement leurs engagements en faveur du vélo et de la mobilité active, puis les confronter aux attentes de l'association et de la population. L'objectif est d'obtenir des engagements politiques concrets et visibles.

MOYENS

La mise en œuvre de cette stratégie s'appuie sur les ressources humaines et financières actuellement disponibles au sein du pôle Lobbyisme & Infrastructures. À terme, il serait pertinent de prévoir un budget dédié au lobbyisme politique afin de soutenir les actions et campagnes ciblées. La désignation d'une personne responsable de ce volet permettrait également d'en assurer le suivi et de garantir une mise en œuvre cohérente et continue de la stratégie.

Adopté en séance de comité le 14 septembre 2026